



**Pièces à fournir:**

- Une planche de photos E.photo avec code de sécurité et signature sécurisée
- La photocopie recto verso de la carte d'identité en cours de validité
- La photocopie de la journée d'appel à la défense « JAPD » (entre 18 et 25 ans)
- La photocopie de l'ASSR 2 (si né après le 1er janvier 1988)
- La photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de six mois au nom du candidat ou à défaut au nom de l'hébergeant (pas d'échéancier, de facture de régularisation, ni de facture de relance) exemple : facture mobile, adsl, quittance de loyer...
- Si hébergé : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant déclarant héberger le demandeur depuis plus de trois mois ainsi qu'une photocopie recto verso de sa carte d'identité
- Photocopie recto verso du permis de conduire si déjà détenteur